

Développement construit : Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes répondez à la question suivante : « Pourquoi et comment aménager les territoires ultramarins » ?

Pour rédiger le développement construit à la question « Pourquoi et comment aménager les territoires ultramarins ? », on pourra proposer les éléments-clés et les exemples suivants. Les territoires ultramarins présentent des contraintes particulières et des déséquilibres que les politiques d'aménagement permettent de réduire.

1. Pourquoi aménager les territoires ultramarins ?

- Les territoires ultramarins sont des espaces particuliers. Dispersés sur tout le globe, ils sont éloignés de la métropole. La Martinique et la Guadeloupe sont situées à plus de 7 000 km de Paris et La Réunion à plus de 9 000 km.

- Ce sont, à l'exception de la Guyane, des îles au relief montagneux, souvent volcaniques, exposées à différents aléas et handicaps.

Ces territoires sont aussi marqués par des contrastes et des inégalités.

- Les territoires ultramarins sont dans une situation de dépendance à l'égard de la métropole. Leur intégration régionale est difficile : la Martinique et la Guadeloupe sont par exemple faiblement intégrées à la région Caraïbe, de même que la Guyane vis-à-vis de ses voisins sud-américains.

- Ce sont des îlots de développement à l'échelle infra-continentale mais ils connaissent des difficultés économiques et sociales. Le taux de chômage y est particulièrement élevé, supérieur à 20 voire à 30 % selon les territoires.

2. Comment aménager les territoires ultramarins ?

- L'éloignement nécessite des aménagements pour réduire la discontinuité géographique. Les aéroports permettent les liaisons aériennes avec la métropole. Aujourd'hui, des investissements permettent de les agrandir et de les adapter à l'évolution du trafic aérien (croissance du nombre de passagers, gros porteurs tels que l'A380...).

- L'insularité et l'exiguïté des îles imposent des aménagements spécifiques, destinés à surmonter les contraintes du relief et à réduire les déséquilibres du territoire. À La Réunion, un grand projet routier, la nouvelle route du littoral, permettra par exemple d'éviter l'actuelle route du littoral, dangereuse et saturée.

- Les aménagements sont destinés à favoriser le développement économique, à compenser les handicaps et à permettre une meilleure intégration régionale. La construction de complexes touristiques est un moyen de profiter des atouts des îles tropicales pour accueillir des touristes et favoriser la création d'emplois et de richesses. En Guadeloupe, l'aménagement du port de Jarry cherche à capter une partie du trafic de porte-conteneurs vers le canal de Panama. En Guyane, le pont sur l'Oyapock a notamment pour objectif de favoriser les relations entre la Guyane et le Brésil.

- La Région, l'État et l'Union européenne sont les principaux acteurs de l'aménagement des territoires ultramarins (nouvelle route du littoral, aéroport Roland Garros à Saint-Denis de La Réunion).

Des défis importants se posent cependant : les territoires ultramarins sont des espaces soumis à des fragilités et à d'importants défis environnementaux ; les aménagements suscitent en outre des débats et des contestations.